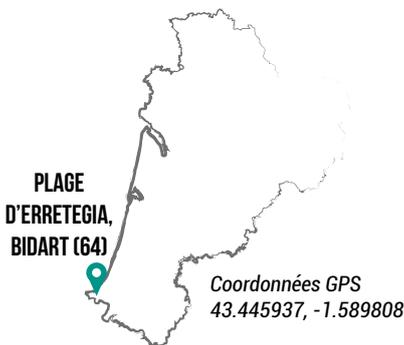


## ENJEUX CLIMATIQUES

Érosion et recul du trait de côte

## STRUCTURE PILOTE

Département  
des Pyrénées-Atlantiques



## PERSONNE RESSOURCE

Peio LAMBERT,  
Département Pyrénées-Atlantiques  
peio.lambert@le64.fr

## PARTENAIRES PRINCIPAUX

Commune de Bidart  
Communauté d'Agglomération Pays Basque  
DDTM des Pyrénées-Atlantiques  
DREAL  
Région Nouvelle-Aquitaine  
FEDER  
GIP Littoral  
Maître d'œuvre et entreprises prestataires des travaux

## CALENDRIER

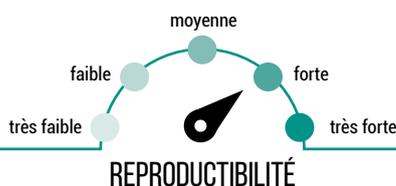
2015 : Lancement du projet  
2015 à 2018 : Comité de pilotage, études complémentaires, réunions techniques  
2018-2019 : Phase d'études et de montage des dossiers réglementaires  
Octobre 2019 : Début des travaux (durée 10 mois)  
Juin 2020 : date prévue pour la fin des travaux

## BUDGET

1 260 000€ dont 900 000€ de travaux

### Financement :

0,48M€ Département  
0,43M€ FEDER  
0,16M€ État  
0,19M€ Région Nouvelle-Aquitaine



# ))) RECRÉER UNE PLAGE FACE À L'ÉROSION DU TRAIT DE CÔTE ET RENATURER L'ENSEMBLE DU SITE

Face à l'érosion et à l'artificialisation accrues de la plage d'Erretegia à Bidart, dans le Pays Basque, le Département des Pyrénées-Atlantiques, propriétaire, a mis en place un plan de renaturation de cet Espace Naturel Sensible (ENS).

Le plan permet de faire perdurer les différents usages liés à la plage, tout en veillant à la préservation de la richesse naturelle et géologique du site. Cette opération a bénéficié de l'expertise de nombreux partenaires.

## PROBLÈME *initial*

### Artificialisation d'un site naturel couplée au recul important du trait de côte avec érosion de la plage

Le site naturel d'Erretegia a été progressivement artificialisé. Dès les années 1930, un projet de lotissement est envisagé. Malgré son abandon, le site a été fortement anthropisé : route bitumée, terrassements pour un camping, modification de la topographie (talus) et de l'hydrologie (canalisation d'un ruisseau). Dans les années 80, d'autres aménagements voient le jour (parking, poste de secours, snack) et accentuent la dégradation de la qualité du cœur du site.

De plus, des enrochements artificiels ont renforcé les phénomènes d'érosion et de recul du trait de côte. En effet, les roches détournent l'énergie des vagues qui alors altèrent les falaises adjacentes. Les risques de chute de roches couplés aux glissements de terrain ont obligé la fermeture au public d'une partie du site.

## SOLUTION *apportée*

### Renaturation garantissant aussi l'accès au public

Le Département des Pyrénées-Atlantiques devient progressivement propriétaire de cet ENS à partir de 1974. En 2015, il décide de **renaturer la plage d'Erretegia** dans le but de préserver le site et de diminuer les différentes traces laissées par l'artificialisation, et ce en garantissant l'accès au public.

Réalisé **en adéquation avec la stratégie locale du trait de côte** adoptée par la Communauté d'Agglomération Pays Basque, le plan de renaturation définit différents secteurs :

- Un secteur réouvert, **prairie littorale**, avec le remplacement des espèces végétales invasives et d'ornement par des graminées et d'autres espèces



prairiales récoltées localement (centaurée, lin, trèfle des près, rhinante mineure,...) ;

- › Un milieu boisé, avec la plantation d'arbres comme des châtaigniers ou des pruneliers ;
- › Une zone réservée pour la **recréation d'une lande littorale**, entre les secteurs boisés et ouvert. Des plaques de bruyères mélangées à de l'ajonc seront implantées pour recréer l'environnement propre aux plages de la côte basque.

Les **végétaux locaux ont été privilégiés dans cette renaturation** notamment par un partenariat avec des agriculteurs et pépiniéristes locaux pour semer des graines récoltées dans des communes voisines. Des techniques innovantes telle que la méthode « fleur de foin » ont été utilisées pour l'enherbement du site. Enfin, la création de noues permet une **gestion alternative et douce des eaux pluviales** sur le site.



## Premiers **RÉSULTATS**

### ›› Repli stratégique de la plage et place retrouvée pour la nature

Une nouvelle plage a été créée en **situation de retranchement dans les terres**, permettant de retenir davantage le sable qui n'est plus transporté au large et donc de créer une zone sableuse où le nettoyage est effectué manuellement afin de respecter au mieux la laisse de mer.

Le cirque naturel entourant cette plage a été restauré et toute une partie a été enherbée. Le ruisseau, canalisé à la suite des différentes vagues d'urbanisation, a retrouvé sa liberté et s'écoule désormais le long de la pente douce enherbée.

Une nouvelle voie d'accès technique a été construite en réutilisant les matériaux de l'ancienne route et les enrochements. Le poste de secours a été détruit puis réaménagé en repli dans l'ancien local toilette, avec l'intégration d'un nouveau bloc sanitaire relié à une pompe de refoulement des eaux usées, tenant compte du trait de côte prévu en 2050.

## Facteurs de

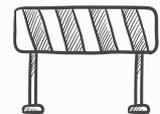
## **RÉUSSITE**



- › Département et commune de Bidart propriétaires du site (zone de préemption ENS)
- › Forte implication des élus locaux dans les prises de décisions et des services de l'État
- › Partenariat fort et riche d'expertises variées, ayant permis de créer et phaser un programme complet et cohérent de renaturation
- › Large processus de concertation à toutes les étapes du projet, avec tous les acteurs du territoire (services municipaux, grand public, usagers de la plage, commerçants, utilisateurs du poste de secours, écoles de surf, ...).
- › Communication soutenue pendant les étapes amont et chantier du projet et création d'un programme d'animation et d'éducation à l'environnement autour du nouveau site.

## **OBSTACLES**

*rencontrés*



- › Quelques frustrations ou incompréhensions à propos de la renaturation et notamment de l'abattage de certains arbres d'ornements remplacés par des jeunes plantations d'essences locales.
- › Contraintes techniques liées à la gestion des eaux pluviales.

